

ASSEMBLEE GENERALE DU 06 FEVRIER 2020

Compte rendu d'activité des Archers du Jonquay - 2019

Activité du 1er Janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Le 06 février à 18h30 : les adhérents présents sont au nombre de 18 et 2 adhérents sont représentés. Le quota étant de 12 adhérents la séance est ouverte à 18h40.

Le président ouvre l'assemblée générale en remerciant les archers de leur intérêt et de leur présence ainsi qu'en les félicitant de l'augmentation du nombre de compétiteurs.

Les adhérents

Pour la saison 2019, nous avons **39 licenciés -dont 14 jeunes**

Nous avons le plus faible effectif depuis 2002.

Pour la saison 2020, **45 licenciés dont 20 jeunes** grâce à la mobilisation lors des forums.

il a été émis l'an dernier l'idée, approuvée par les présents,, de faire appel à tous les adhérents pour représenter le club dans les forums associatifs et non plus de se reposer sur le seul bureau.

Cependant le bureau n'a pu honorer que 3 forums ceux de franqueville saint pierre, le mesnil esnard, amfreville la mivoie, nous n'avons pu être présent sur bonsecours.

Le cadre sportif :

Les entraînements du mercredi 15h00 ont été déplacés au samedi 10h00 pour la nouvelle saison 2020 . Benjamin et Christian assurent les entraînements du mardi, Jean-Baptiste assure les entraînements du jeudi soir, Christophe et Chantal avec la participation de Jean François et d'Alexandre, ceux du samedi matin, Stéphane assurent les tirs libres du samedi après midi, Alain et Michel ceux du vendredi soir.

Le bureau :

Suite à la dernière assemblée générale et au départ de Gérard et Claude, J'ai repris le secrétariat,

Michel Ory et Karine Perrier ont intégré le bureau.

Les formations :

Chantal formation continue d'arbitrage

Christophe a obtenu le tronc commun de la formation d'arbitrage

Les participations et résultats en compétition

Résumé des compétitions du 1/01/2019 au 31/12/2019. Rappelons que l'année civile 2019 est à cheval sur les saisons 2019 et 2020.

saison 2019 : 7 compétiteurs pour 17 départs

saison 2020 : 9 compétiteurs pour 39 départs

résultats en annexe.

Notez que les résultats des compétitions officielles sont consultables sur le site de la FFTA.

Les évènements de l'année

Janvier

R.A.S

Février

le 7 : réunion du bureau

Mars

le 6 : Mars assemblée générale et élection du nouveau bureau

Avril

le 29 : réunion du bureau

Mai

le 1e : repérage entretien du terrain de Bonsecours

le 11 : Décasport organisé par la commune du Mesnil Esnard : Jean-Baptiste, Chantal et Christophe ont animé les ateliers tir à l'arc.

le 25 : entretien du terrain de bonsecours

Juin

le 22 : jeux et Repas sur le terrain de Bonsecours (une vingtaine de personnes)

le 29 : championnat regional fita a houlgate : participation d'un de nos archers : Alexandre Senay

Juillet-Aout

le 26 Aout : réunion du bureau

Septembre

le 7 : Forums des associations de Franqueville ST Pierre, Le Mesnil Esnard et Amfreville la mivoie.

Le 14 : journée d'inscription salle Pailhes

Octobre

le 4 : réunion du bureau

le 26 et 27 : Notre concours en salle à 18m a réuni 140 archers à AMFREVILLE LA MIVOIE -

Novembre

le 16 : concours interne sur cibles dart

Décembre

Le 6 : réunion du bureau

Nombre d'adhérents au 06 Février 2020 : 45 et 3 licences non prises (dossier incomplet)

Nombre de présents ou représentés nécessaires à la validité des votes : 12 (25%)

Projets 2020

-Nous avons prévu un concours interne en extérieur le 9 mai

- Christophe continue et terminera sa formation arbitre

- Christian et Jean Baptiste devront suivre le recyclage entraîneur le 21 mars.

- Virginie suivra la formation résult'arc le 28 mars.
- Les dépenses de fonctionnement seront revues, Il faudra revoir pour 2020 si le club continue à employer un Brevet d'État dans les mêmes conditions vu le tarif horaire.
- La dépense dû à la location de camion pour la compétition étant trop couteuse, nous faisons appel à vous afin de trouver d'autres solutions.
- Nous vous sollicitons afin de trouver des lots, des récompenses ainsi que votre présence pour l'entretien du terrain de Bonsecours
- La date de notre concours en 2020 est arrêtée au 24 et 25 Octobre 2020

Merci à tous ceux qui ont adhéré au règlement en deux parties : licence d'une part et don au club pour la cotisation. Ce type de règlement permet d'avoir une part déductible des impôts pour le donateur. Cela permet d'augmenter la cotisation et donc de mieux soutenir le club tout en conservant un coût identique pour l'adhérent. Cette formule commence à être pratiquée par de nombreux clubs sportifs.

Les Votes :

Quitus Trésorier : *Accordé à l'unanimité des présents et représentés 0 contre, 0 abstention*

Budget Prévisionnel : *Après la présentation faite par la trésorière, ce dernier est adopté à l'unanimité, 0 contre et 0 abstentions.*

Prévisionnel : on espère plus de Mesnil Esnard, Franqueville, du département.

Prévisionnel équilibré

- Proposition tarifs de licences :

Le but est d'équilibrer le cout de reviens pour le club car la part FFTA adulte coute + cher et donc la part pour le club était moindre par rapport aux licences jeunes. La FFTA augmente aussi ses cotisations. Il a été voté une augmentation de + 20 euros pour + d'équité.

Vote 17 pour 2 contre et 1 abstention

QUESTIONS DIVERSES : Nous précisons qu'il n'y en a pas eu de questions posées comme le demandais la convocation soit avant le 31 janvier. Merci de respecter à l'avenir ces dates.

- **Pourquoi le nom du club** : le plateau est, les archers du jonquay ?

Il reste aujourd'hui 2 fondateurs du club Chantal Aumersier et Christian Enne, le club à été créée sur Amfreville, l'île du jonquay a donner son nom au club, avec l'élargissement sur Mesnil Esnard, Bonsecours, Franqueville, il a fallut trouver un termes pour ne pas citer toutes les communes d'où l'ajout du plateau est.

- **Proposition de maillot**. Couleurs : vert et blanc. T shirt technic proposé par les archers. Myriam propose de se faire sponsoriser pour réduire les frais, le bureau est d'accord et lui a

proposé de s'en charger, elle a décliné c'est pourquoi toutes les bonnes volontés, idées, contacts peuvent aider si vous voulez aller dans ce sens.

- **Demande de remise de pailles salle pailhès, mousses abimées.** Demande validée
- **Demande de remboursement des concours.** Il a été répété que les remboursements se font en 2 parties, la saison salle est à fournir à la fin de celle-ci et la saison extérieure aussi.
- **Qu'en est-il du projet de salle dans l'ancienne caserne des pompiers sur le Mesnil Esnard ?** le projet est suspendu
- **Proposition d'une page Facebook pour + de rapidité et d'accessibilité aux informations, résultats, photos, ...** Sur cette demande Mr Lacroix Christophe informaticien propose ses services pour le faire en cercle fermé et même reprendre la gestion du site.
- **Demande de convention avec Normandie Archery pour obtenir des réductions. Le club ne souhaite pas imposer une archerie + qu'une autre pour tous les achats du club.** Il existe une réduction Nextgen sans contrepartie et nous préférons vous laisser libre de vos choix.
- **Il a été dénoncer un désintérêt de l'entraîneur pour les anciens indiquant qu'il s'occupe principalement des jeunes compétiteurs.** Le président s'est engagé à revoir la mission de l'entraîneur et nous remercions les résultats qu'il a déjà apporté.
- **Si Benjamin part qui prend le relais ?** Pour le moment nous ne savons pas s'il quittera Rouen. Nous avons un manque de brevet d'état, nous aviserons s'il y a lieu. Nous rappelons qu'en 2019 il y a eu un mail adressé à nos archers leur proposant la formation d'entraîneur suite au départ de l'entraîneur Gérard.
- **Qui prend en charge le cout de la formation ?** Le club prend en charge la formation, la condition requise est d'avoir minimum 17 ans.
- **Remboursement du rassemblement jeune ?** Il est remboursé par le CD.
- **Demande concernant la découverte du tir nature.** Le CD va faire TAE à Yvetot. Nous verrons si l'on peut le refaire avec Roy Guillaume (Robert)
- **Demande de pouvoir aller tirer hors des horaires à Amfreville.** Il est précisé que les autres créneaux sont réservés par d'autres structures centre aérés ou autres, que le club n'est pas sensé s'entraîner pendant les vacances et qu'au niveau assurance, il vaut mieux ne pas être hors cadre. Nous n'avons pas la priorité, il est préférable de ne pas y aller avant 17h00 tout en risquant le fait d'être refusé par les autres associations de la commune.
- **Il a été demandé si le diamètre des flèches pouvait avantager certains.** Les performances ne sont pas dues au matériel. Il est rappelé que chaque archer à le choix de son matériel en fonction de ses contraintes personnelles (taille, arc, puissance, ...).

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 20H24.